LES STRATÉGIES D'INTERVENTION RÉGIONALE
SUR L'AVENIR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

LE DEVENIR DES ÉGLISES

sur le territoire du Mad & Moselle

Communauté de Communes Mad & Moselle

Citoyens & Territoires Grand Est

Architecture Nancy

CAUE Meurthe & Moselle

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Ministère des Affaires Étrangères

Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur
Québec

Coopération France-Québec

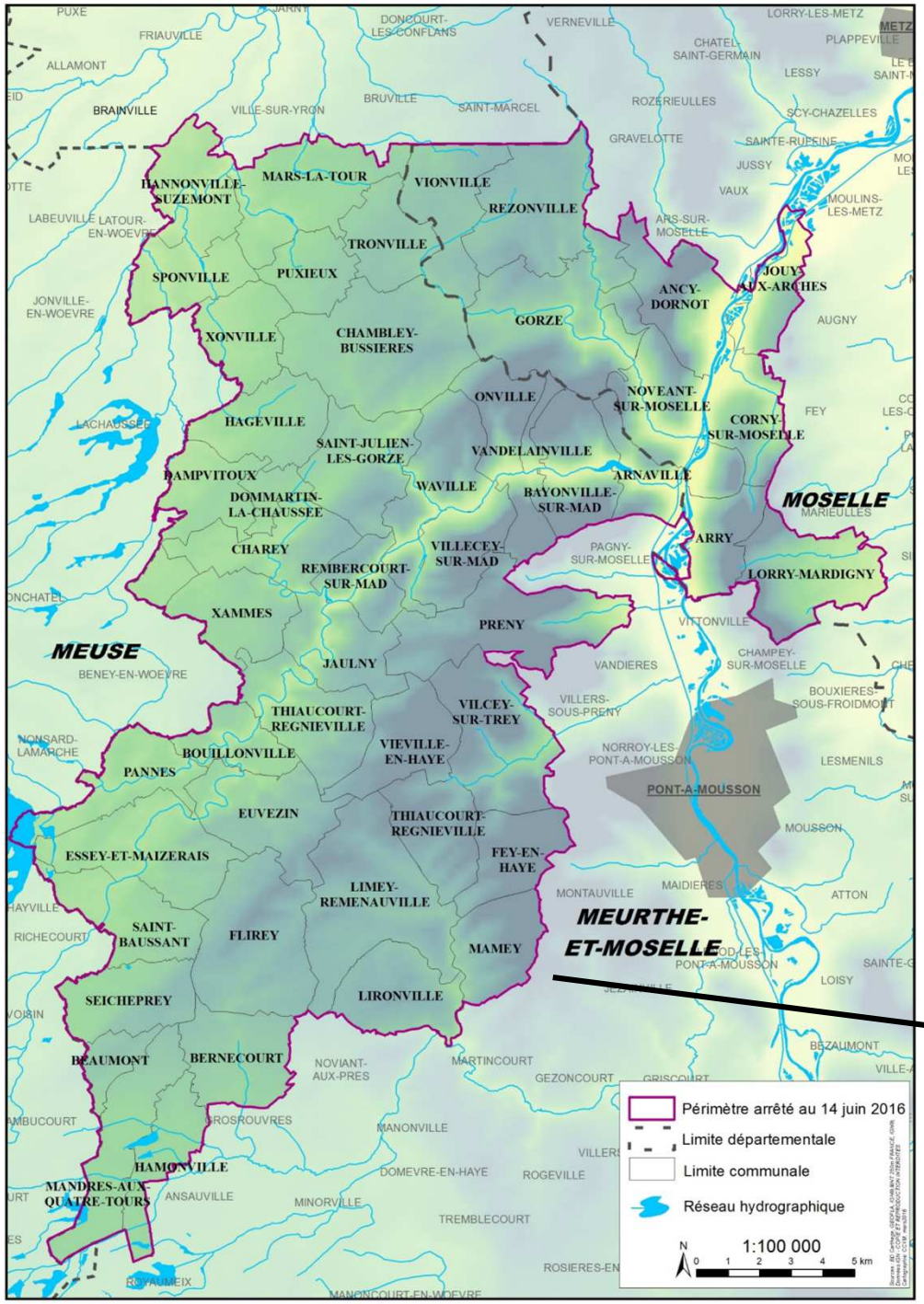

Le territoire du
Mad & Moselle

Définition :

Une communauté de communes est un "**Etablissement public de coopération intercommunale**" (EPCI) qui regroupe plusieurs communes.

L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Depuis 2017, **quarante-neuf communes** (soit 20 660 habitants) composent la communauté de commune de Mad & Moselle

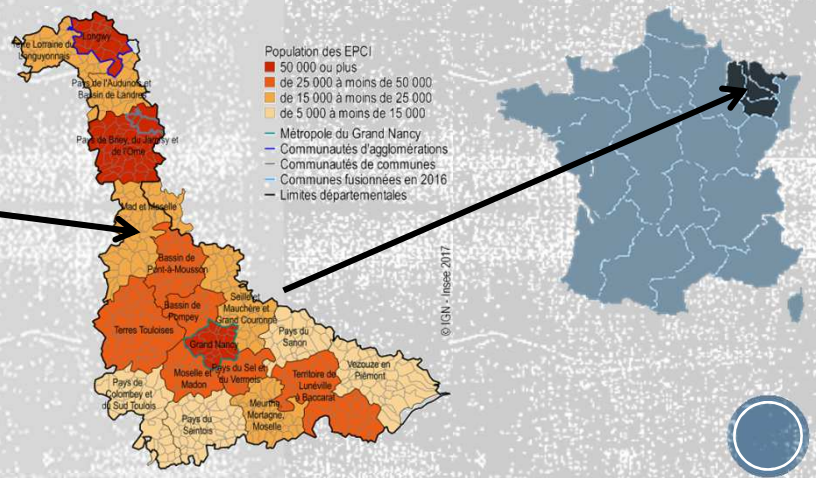

ACTION 2.3. :

MENER UNE REFLEXION SUR LE DEVENIR DES EGLISES

« Des villages attractifs, solidaires, pour l'épanouissement de chacun »

Objectifs :

• Construire un territoire de vie, dynamique et actif dans ses loisirs et sa culture en favorisant la réappropriation des bâtiments identitaires par tous

• Maintenir la qualité paysagère et environnementale du territoire en anticipant la préservation des principaux bâtiments patrimoniaux du territoire

2016

Agenda 21 ; 2014 - 2020

Recherches ; Cadre légal général

Etude diagnostic (près inventaire)

Animation de la **1ère réunion**

Objectif **développement durable**

2017

Contexte sociologique

Coopération France-Québec

Convention de partenariat avec le CAUE et l'école d'architecture

Réunion publique

2018

Poursuite de la démarche

LANCEMENT DE LA RÉFLEXION

SUR

LE DEVENIR DES ÉGLISES

d'après l'Agenda 21

▸ ÉTUDE DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES ÉGLISES

DE LEUR UTILISATION ET DES OPPORTUNITÉS D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉEMPLOI

➥ Centralisation de l'ensemble des données :
Pré-inventaire des églises sur les communes rattachées à la Communauté de Communes

- Depuis novembre 2017, travail de diagnostic historique, architectural et technique de 44 édifices cultuels de la partie Meurthe-et-Mosellane

➥ Collecte et recensement des projets déjà réalisés en France et dans le Monde
Catalogue d'exemple en France et dans le monde

Inventaire général du patrimoine cultuel des 39 communes de la Communauté de Communes du Mad et Moselle (Meurthe-et-Moselle)

Commune	Dénom-ination	Localisation	Plan	Parties constituantes	Epoque de construction	Descriptif	Etat	Accessibilité	Propriété	Diocèse	Protection: Archit-ecture	Protection: Périmètre	Protection: Objets mobiliers	Photographie	Utilisation	Entretien
ARNAVILLE	Eglise paroissiale Nom Saint-Etienne	N° parcelle : AB 53 Adresse : Grande rue	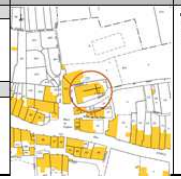	Au centre de l'aître médiéval	Avant 1905 : XVIIIe siècle	Descriptif Historique Sources :	Exterieur : dégradé Interie Affecta-tion Fermé au public et Désaff	Non mis aux normes	Propriété communale	Diocèse de Nancy-Toul Paroisse Notre Dame du Rupt de Mad	Aucune [Aître fortifié du val de mad]	500 mètre : Château d'amour ; classé M.H.	Aucun		Fréquentati 1 fois par semaine 1 fois par mois plus de 6 mois evenement	Qui ? Bénévole Entreprise Commune Coût de l'entretien : annuel

ÉTUDE DU CADRE LÉGAL
RECHERCHES ET PROCÉDURES

➥ Réglementations liées à l'église communale

➥ Les activités culturelles et la nécessité d'un accord écrit de l'affectataire

➥ Procédure de désaffectation et réaffectation

➥ La spécificité du droit local pour les édifices en Alsace-Moselle

ANIMER UN DIALOGUE AVEC LES ÉLUS ET LES UTILISATEURS AUTOUR DES PROPOSITIONS

➥ Informer et sensibiliser les élus des communes aux possibilités d'une autre affectation, les conditions de cohabitation.

OPTIMISATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

➥ Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

LANCEMENT DE LA RÉFLEXION

SUR

LE DEVENIR DES ÉGLISES

d'après l'Agenda 21

REFLEXION SUR L'ASPECT SOCIAL

Au printemps 2017, le comité de pilotage, représentatif du nouveau territoire, a affirmé sa volonté de poursuivre la réflexion à l'échelle du nouveau territoire.

- Intégrer l'ensemble des élus à la réflexion
- Organiser la concertation auprès des habitants
- Mettre en mouvement plusieurs communes pour recueillir l'avis des habitants
- Trouver une formule de concertation/consultation innovante afin de sonder les habitants sur l'aspect sentimental
- Définir le cadre de l'expérimentation
- Établir un protocole d'expérimentation sociétale

POURSUITE DE LA DÉMARCHE

RÉUNION PUBLIQUE
du 9 novembre 2017 à 18h00

RETOUR SUR LA CONCERTATION AVEC LES ARNAVILLOIS

« Pour moi l'église dans le village c'est .... »

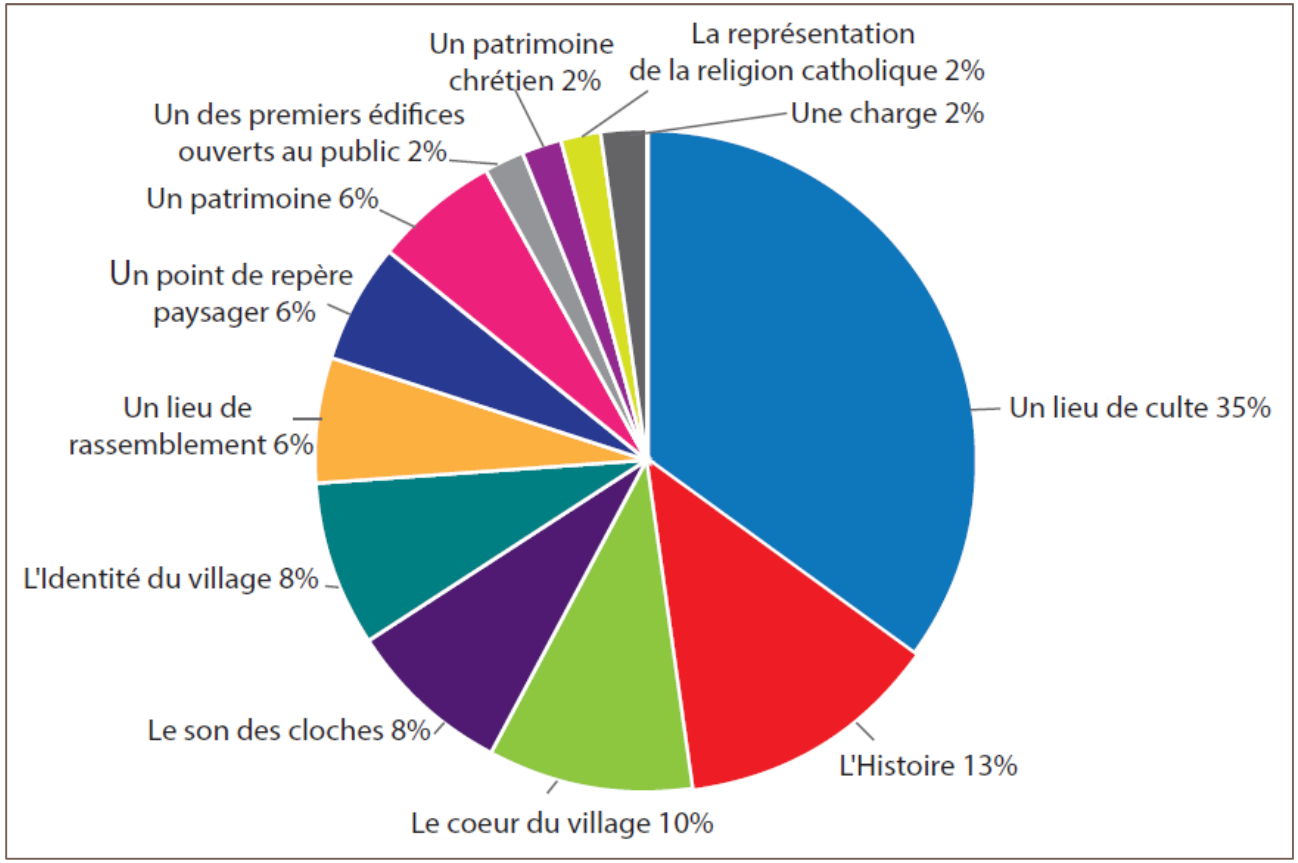

RETOUR SUR LA CONCERTATION AVEC LES ARNAVILLOIS

« Pas de village sans église ! »

« Le bâtiment a un aspect historique fort (ex : l'aître médiéval…)»

« On peut modifier l'usage mais tout en restant correct »

« Ce n'est pas plus important que ça pour moi… enfin si quand même le bâtiment, il ne faut pas le démolir ! »

« C'est dommage de laisser se dégrader l'église, il faut faire quelque chose »

« Il faut ouvrir le bâtiment à d'autres usages si on n'a pas le choix, pour pouvoir l'entretenir »

« Il faut garder l'église comme lieu de culte »

« On pourrait très bien avoir des activités religieuses et non religieuses en gardant la bâtisse »

« Pourquoi pas un forum en ligne pour en discuter ? »

Entendu le 09 novembre à Arnaville

POURSUITE DE LA DÉMARCHE

- **REFLEXION SUR L'ASPECT SOCIAL**

- Poursuite des réunions publiques dans d'autres communes du territoire 54 et 57
- Diagnostic sur l'ensemble du territoire
- Engager sur le long terme des démarches avec les communes intéressées en associant les habitants
- Mise en place de projet

Merci de votre écoute

Communauté de Communes
MAD & MOSELLE